LA CITE DES METIERS CHARLEROI – SITE 2

IGRETEC
INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES
BOULEVARD MAYENCE • 6000 CHARLEROI (BELGIQUE) • T 071 20 28 11 • F 071 64 11 01 • MARC.DEBOIS@IGRETEC.COM • WWW.IGRETEC.COM

DESCRIPTIF DU PROJET

CONTEXTE

Depuis l'extérieur, le site des Ouvriers Réunis offre actuellement peu d'ouvertures avec le quartier. Les habitations voisines et les murs d'enceinte sont autant d'obstacles à cet échange. Seul le porche d'entrée côté Grand'Rue permet une réelle percée visuelle sur l'intérieur du site. Une fois ce seuil franchi, les bâtiments sont peu à peu découverts et la première impression ressentie est le caractère hétéroclite de l'architecture du site.
En effet, les bâtiments de style industriel côtoient un immeuble moderniste, un atelier en plaques préfabriquées de béton blanc, des portes métalliques bariolées, des murs en parpaing ou des briques mécaniques « rouge années 80 ».
Cependant, malgré cette étonnante diversité, les gabarits des constructions dialoguent plutôt bien.

Notre proposition vise à restructurer et mettre en valeur ce site à la fois en conservant les traces de son histoire et en intégrant des interventions contemporaines marquées.

INTERVENTIONS

L'ancien bâtiment dit « le Moulin » doit être démoli. Sa transformation, d'un point vu tant technique que budgétaire, est difficilement réalisable. La démolition de cette bâtisse imposante permet en outre de créer une percée visuelle, depuis la rue Samaritaine et la sortie de la route de la Basse Sambre (N9), sur les hautes silhouettes de l'intérieur du site des ATC.

Sur les traces de l'ancien Moulin, dans l'alignement du trottoir existant côté ville 2, une nouvelle construction est accolée à l'atelier conservé à l'angle de la rue Samaritaine. Vu depuis l'extérieur, ces deux constructions accolées forment un volume en forme de « barre », revêtu d'un bardage métallique à dominante verticale dans une teinte noire et blanche. Au-dessus de ce volume fin et étiré, on aperçoit, en arrière-plan, les hautes silhouettes de briques et de béton. Dans la prolongation de cette « barre », un portique couvert est créé. Il forme la nouvelle entrée principale du site des ATC et s'ouvre dans l'axe principal de la rue intérieure qui se prolonge jusqu'à l'entrée existante maintenue côté Grand'rue.

Côté rue Sainte-Barbe sont démolis le mur et le grand auvent qui encombraient la vue donnant sur l'intérieur du site des ATC. Une grille légère qui reprend le motif du bardage est installée, à la place du mur, entre l'about de la nouvelle « barre » et le pignon en briques de l'atelier de maçonnerie. Son implantation, un peu en retrait par rapport à la limite existante, permet d'élargir le trottoir à cet endroit, créant une respiration à l'approche du carrefour.

Les façades en briques et en béton des immeubles principaux sont ragréées, sablées et rejointoyées. Les quelques murs en parpaing ou en brique rouge, sans intérêt esthétique, sont revêtus d'une peinture noire rappelant le bardage du volume côté Ville 2. Peu d'interventions sont prévues au niveau des percements ou fermetures de baies sauf celles nécessaires au bon fonctionnement de l'école ou lorsqu'il s'agit de retrouver une composition de façade équilibrée.
Toujours dans un souci d'homogénéité, les toitures à versants sont habillées de panneaux métalliques isolés de teinte noire.
La teinte des rives, corniches et accessoires de toitures est également assortie.

La teinte noire/blanche se retrouve également, ponctuellement à différents endroits du site : premièrement, au niveau des entrées principales afin de souligner l'accès aux différents pôles, ensuite au niveau des préaux afin de créer des espaces remarquables et enfin, au niveau des baies à obturer ou des anciennes baies déjà obturées afin de marquer les interventions postérieures à la construction des bâtiments.

Au sol, un revêtent hydrocarboné permet de créer une surface uniforme, élément de liaison des différentes bâtisses.

Depuis le portique de l'entrée « Ville 2 », on domine visuellement les espaces extérieurs de l'école auxquels on accède en descendant un large escalier. Cet espace couvert est à la fois lieu de rassemblement, d'accueil et entrée. La grille est volontairement implantée en un « V » rentrant, qui permet d'élargir le trottoir pour des raisons de sécurité par rapport à la voirie longeant le site et de le couvrir partiellement. Le pied des marches coïncide avec l'intersection des 2 rues perpendiculaires qui desservent et organisent le site : l'une vers l'entrée actuelle, l'autre vers le pôle soudure. Des alignements d'arbres suivent et accentuent le tracé en « L » de cette rue intérieure. Le long de l'axe principal, cet alignement est doublé d'une grille qui sépare physiquement la Cité des Métiers de l'école des ATC pour lesquelles des entrées séparées sont créées depuis la Grand'rue.

Idéalement repartis sur le site, au niveau des 2 cours formées par l'implantation des bâtiments, deux préaux viennent animer l'espace extérieur et permettre aux élèves de se protéger des intempéries.

Une rangée d'arbres est plantée le long de la rue intérieure en « L », conférant une plus-value végétale et un indéniable supplément d'âme à un contexte exclusivement minéral. Manquant d'espaces verts, le proche environnement du site des ATC, bénéficiera également des vues sur ces alignements d'arbres dans un site entièrement rénové et plus ouvert sur l'extérieur.

En conclusion, le dégagement, la restructuration et la simplification de la lecture de l'architecture du site, l'uniformisation et la réduction du nombre de teintes et de matériaux, l'ouverture visuelle du site et l'amélioration esthétique de son interface avec l'espace public, font du projet de rénovation des ATC une réelle plus-value pour l'école, ses élèves et son corps enseignant, mais aussi pour le quartier et à travers lui la ville de Charleroi.

REFERENCES CADASTRALES

Le site 2 s'étend sur 3 parcelles :

1) CHARLEROI 2 DIV Section A n°886H2, reprenant la majorité de la surface du site

2) CHARLEROI 2 DIV Section A n°896 M3, comprenant le bâtiment 1

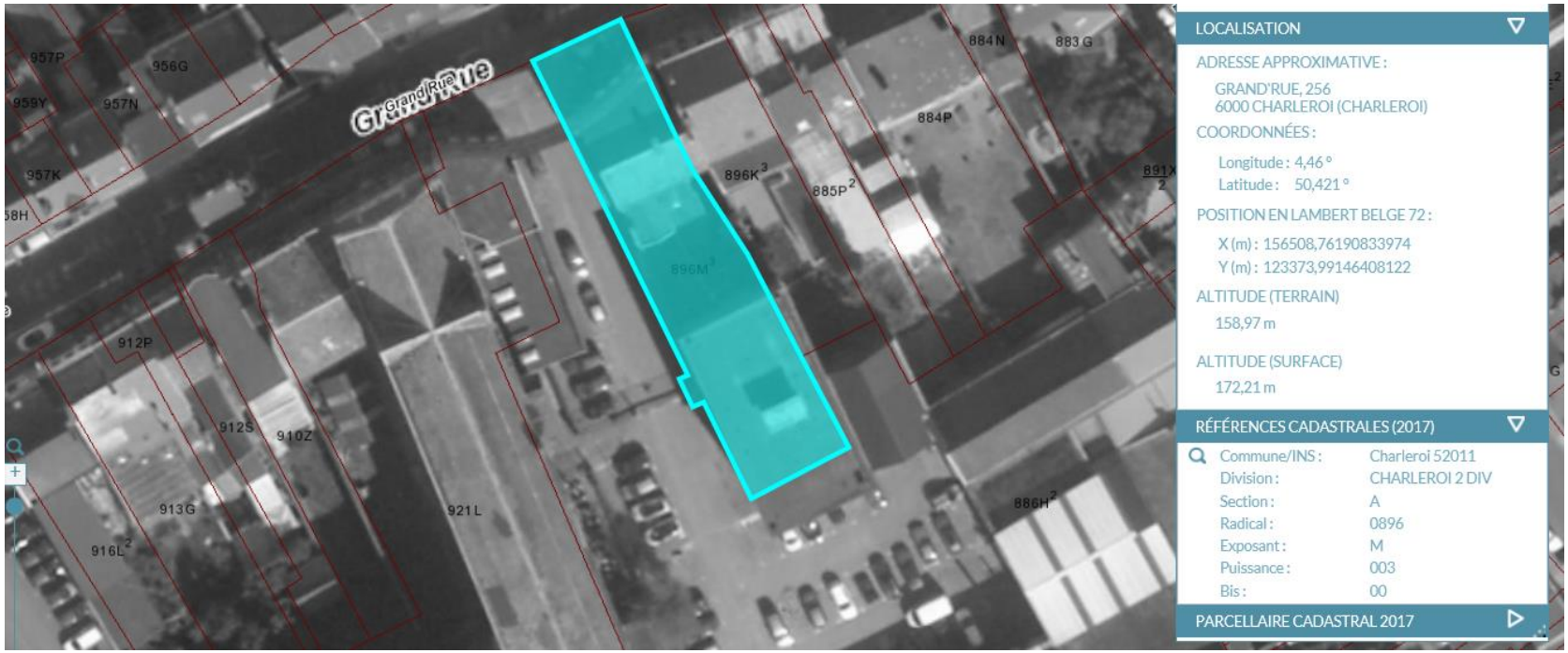

3) CHARLEROI 2 DIV Section A n°898 T, comprenant l'actuel « Moulin »

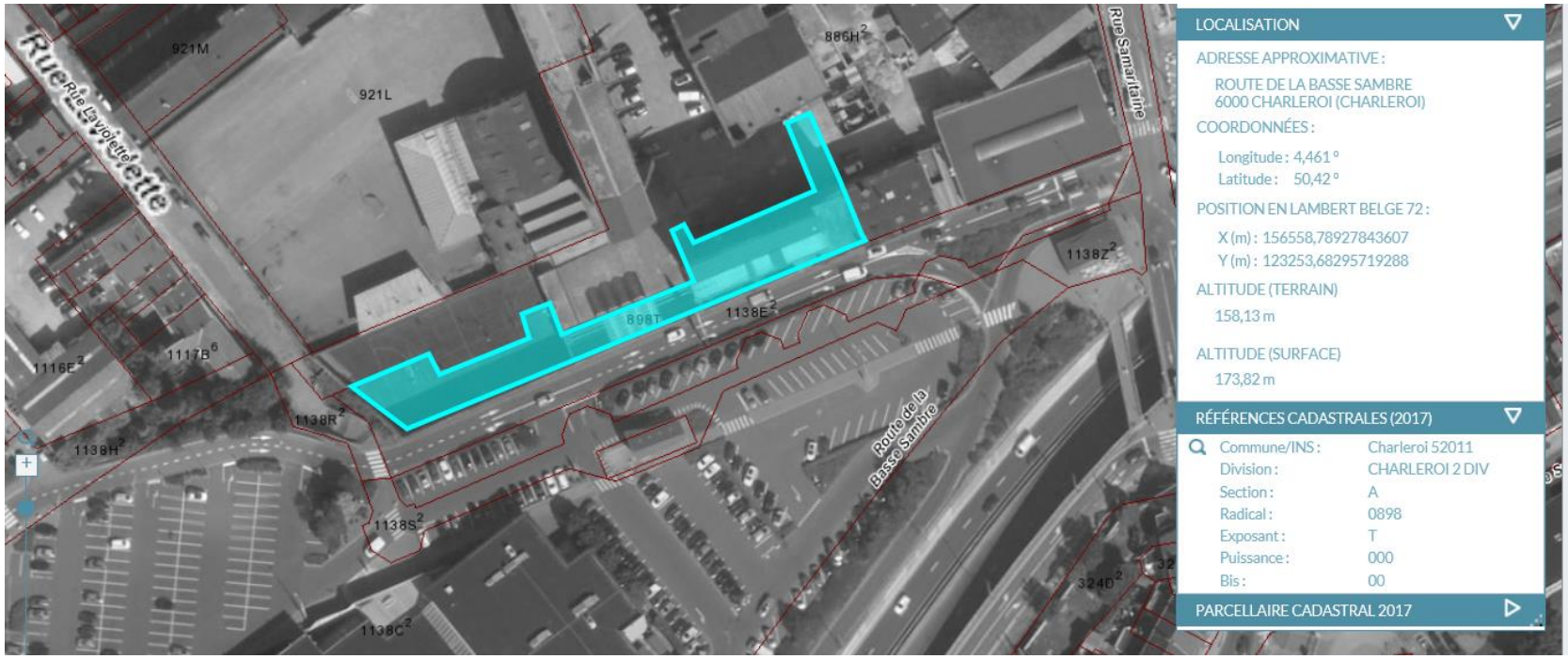

PHOTOS DE LA SITUATION EXISTANTE

Vue aérienne

Vue aérienne

Vue aérienne

Vue aérienne

Angle sortie Ville 2 - Rue Sainte Barbe

Sortie Ville 2 - Ancien Moulin

Sortie Ville 2 - Bâtiment soudure

Angle Rue Sainte Barbe

PHOTO 05

Entrée Grande Rue 185

Bâtiment informatique

Bâtiment informatique - bâtiment garage

Bâtiment garage

Centre documentation

Cour principale

Salle de sport

Bloc L

Cour principale depuis Moulin

Bloc L

Zone matériaux

Bâtiment maçonnerie

Bâtiment soudure

Rue Sainte Barbe - Pignon bâtiment soudure

PRISES DE VUE 3D

VUE 3D PERMIS UNIQUE - JUILLET 2019

Angle sortie Ville 2 - Rue Sainte Barbe

Rue Sainte Barbe

Nouvelle entrée - sortie Ville 2

Bâtiment informatique

Bâtiment ancien garage - nouveau pôle chauffage

Ancienne salle de sport - nouveau pôle électricité

Bloc L

Ancienne zone matériaux – nouveau préau

Vue aérienne

Vue aérienne